

- Mémoire Golenvaux Dorothée

Objectifs

Réaliser le mémoire dans le respect du cours de méthodologie

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Suivi du professeur de "suivi du mémoire" et du promoteur. L'étudiant doit demander à l'enseignant de son choix d'être son promoteur dans le respect des dispositions prévues au règlement des études. Le promoteur est obligatoirement un enseignant de l'Ecole Supérieure des Arts.

Bibliographie

voir syllabus de "suivi du mémoire"

Mode d'évaluation pratiqué

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des études. Les modalités de dépôt sont également définies dans ce règlement.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours